

Un diagnostic agricole pour la Commune.

Dans le cadre de la révision du POS pour l'élaboration d'un PLU (plan local d'urbanisme), le Conseil Municipal, en sa séance du 7 octobre 2005, a décidé de réaliser une enquête agricole qu'il a confiée à la chambre d'agriculture du Morbihan.

L'objet de cette étude était d'établir un état des lieux et d'identifier les enjeux agricoles dans la perspective d'un développement harmonieux de la Commune avec un partage de l'espace entre agriculture et urbanisme.

L'espace agricole communal comporte 379 ha de SAU (surface agricole utilisée) sur les 587 ha de la Commune, soit près de 65 % du territoire. Cinq exploitations dont le siège se trouve sur BILLIERS se partagent ces terres pour des surfaces variant de 30 à 115 ha (87 ha en moyenne). A noter que les limites des exploitations ne coïncident pas forcément avec celles de la Commune et que les parcelles exploitées sont assez bien groupées.

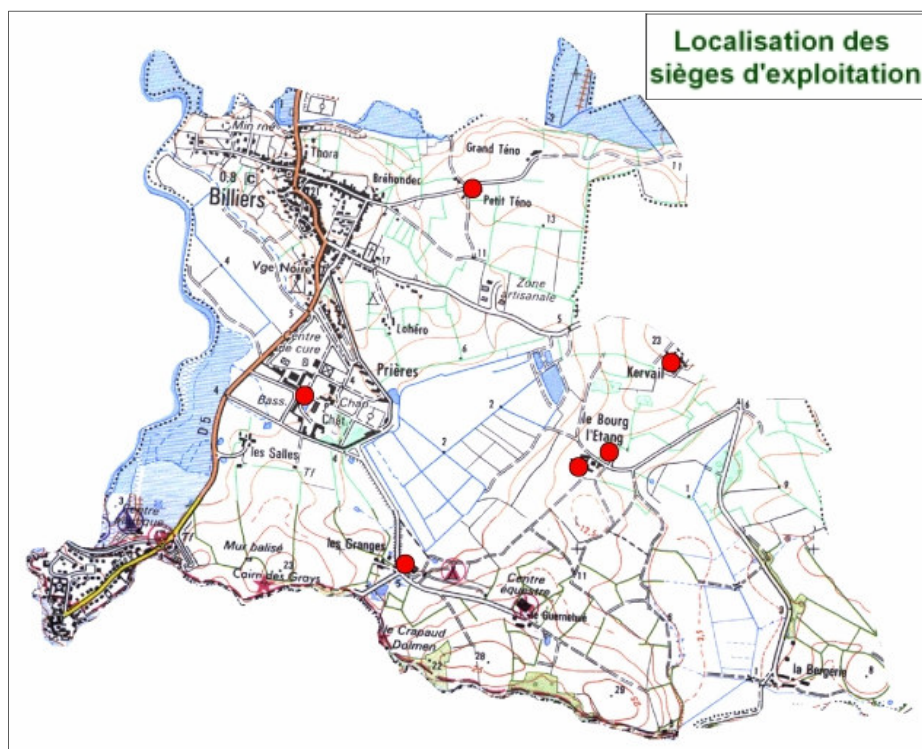
Dix sept actifs travaillent dans ces fermes et cela sans compter les sept salariés du CPRB (Prières) qui s'occupent du maraîchage. L'agriculture est une source d'emplois non négligeable pour notre Commune.

Ces fermes produisent essentiellement du lait et de la viande bovine. Les outils de production sont jugés par la plupart suffisants, avec une situation de « mise aux normes » très encourageante, gage de pérennité pour les entreprises.

L'âge moyen des actifs est de 40 ans. Il n'est pas prévu de disparition de siège d'exploitation dans les prochaines années avec néanmoins certaines interrogations. La perception de l'avenir est contrastée. Seule une exploitation s'estime menacée par le contexte économique et du fait de l'environnement. Les autres font néanmoins ressortir des contraintes d'exploitation liées à la proximité de tiers (logements, camping), à des accès pas toujours faciles, à des terrains inondables (marais), à des restrictions administratives. Une bonne agriculture est garante d'une bonne gestion des espaces. Il n'y a pas de friches notables sur la Commune.

Le développement de notre Commune n'est pas sans interroger les exploitants en ce qui concerne les terres et les nouveaux arrivants. Jusqu'à présent les exploitations ont été faiblement concernées par l'urbanisation. Le PLU futur devra prêter la plus grande attention à la préservation de la cohérence du tissu agricole. D'autre part les « nouveaux ruraux », qui ne connaissent pas forcément les contraintes du monde agricole, ne doivent pas oublier que les terres exploitées sont des espaces de travail avec utilisation de matériels pouvant transiter sur les routes, que les clôtures doivent être respectées.....

Peut-être l'organisation de portes ouvertes serait-il un moyen de mieux faire connaître le fonctionnement d'une ferme, de mieux comprendre les exigences des activités agricoles et d'approfondir les relations entre la population et ses agriculteurs.



L'agriculture est une activité importante de notre Commune, elle doit avoir les moyens de résister aux pressions de toutes sortes qu'elle peut subir et de se pérenniser. Il en va de l'avenir des agriculteurs et du nôtre.

Le Maire.